

DEPARTEMENT  
DE  
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de  
**MACON**

Séance du : DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE  
(17 juin 2024)

Canton de  
**Mâcon-Centre**

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-sept juin deux mille vingt-quatre à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET**  
de la délibération:

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, DUVERNAY Florian, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, CHERCHI Mickael, MONNERY Maguy, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, PERRIN Jacques, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent, MONTEIX Anne, LOPEZ Patrick.

**Désignation des**  
**membres du SIGALE**

Etaient excusés : GAGNEAU Claudine est excusée et donne pouvoir à BEAUDET Marie-Pierre, CASTEIL Katia est excusée et donne pouvoir à BASSET Jean-Paul, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loic, JETON-DESROCHES Béatrice est excusée et donne pouvoir à MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre est excusé et donne pouvoir à CHEVALIER Virginie, et RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à LOPEZ Patrick.

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**29**

Présents à la séance :  
**21**

Absents : BEAUDET Adrien et GARLET Teddy.

Suffrages exprimés :  
**27**

Rapporteur : le Maire

Le Conseil a été  
convoqué le :  
**10 juin 2024**

**EXPOSE**

La liste des délibérations a  
été publiée et affichée  
le **18 juin 2024**

Suite à la démission de Madame Anne Isabellon de son mandat de délégué titulaire au sein du comité syndical du SIGALE, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Pour mémoire, par délibération du 7 novembre 2022 le conseil municipal avait procédé à la désignation de 6 délégués au sein du syndicat ; 6 titulaires et 6 suppléants comme suit :

Titulaire	Suppléant
Titulaire 1 : Christine Robin	Suppléante 1 : Claudine Gagneau
Titulaire 2 : Virginie Chevalier	Suppléant 2 : Gregory Cochet
Titulaire 3 : Marie-Pierre Beaudet	Suppléante 3 : Maguy Monnery
Titulaire 4 : Marie-Thérèse Thomas	Suppléant 4 : Mickael Cherchi
Titulaire : Jean-Paul Basset	Suppléant 5 : Patrick Buhot
<b>Titulaire 6 : Anne Isabellon</b>	Suppléante 6 : Anne Monteix

Il est rappelé que le conseil municipal choisit ses délégués uniquement parmi ses membres. Ils sont élus au scrutin secret à la majorité absolue (L.521 I-7 CGCT). Si après deux tours de

scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu.

Le caractère secret du vote peut être levé si les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité d'effectuer un vote à main levée (L.2121-21 du CGCT).

Il est proposé d'élire 1 délégué titulaire au sein du syndicat.

### DELIBERATION

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-21 et L 5211-7,

**VU** l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2022 portant modification du statut du SIGALE,

**VU** les statuts modifiés du SIGALE,

**VU** la délibération du 7 novembre 2022 portant désignation des membres du SIGALE,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité des commissions réunies du 5 juin 2024,

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

**APPROUVE** à l'unanimité un vote à main levée,

**DESIGNE** à l'unanimité Anne MONTEIX représentante titulaire au sein du SIGALE,

**DESIGNE** à l'unanimité Jean-Pierre PETIT représentant suppléant au sein du SIGALE.

Titulaire	Suppléant
Titulaire 6 : Anne MONTEIX	Suppléante 6 : Jean-Pierre PETIT

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

